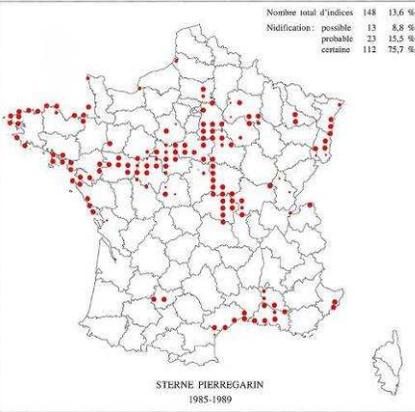


	Nom	Statut	Effectifs		Etat de conservation									
			ZPS (2009)	IDF										
	Sterne pierregarin <i>(Sterna Hirundo)</i> Code Natura 2000 : A193 Photo : L.Spanneut	- Annexe 1 de la Directive « Oiseaux » 79/409/CEE - Annexe 2 de la Convention de Berne - Protection nationale	2-3 couples Reproduction	Assez rare 200-250 couples	Défavorable									
				N.AR H.. M.AR										
Ecologie	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	<p>La Sterne pierregarin niche essentiellement sur des terrains à faible recouvrement végétal. Elle préfère les côtes et les îles, particulièrement les sites avec du sable, des graviers, de la vase ou des coquillages et de la végétation où les poussins peuvent s'abriter. En eau douce, la perte d'habitats naturels liée à l'artificialisation des cours d'eau l'a obligée à se reporter sur des sites artificiels tels que les sablières et les radeaux installés à son intention. La Sterne pierregarin se nourrit surtout de poissons capturés en plongeant, également de crustacés et d'insectes. Elle s'éloigne parfois de 5 à 10 km du nid pour chercher à manger. Elle niche généralement en colonie et ne défend qu'un petit territoire circulaire autour du nid. La fidélité au site est importante si celui-ci reste favorable (colonisation limitée par les grandes herbes et les ligneux). La compétition pour les sites de nid est forte en début de saison et lorsque les nids sont proches les uns des autres. L'espèce niche fréquemment en colonie mixte avec la Mouette rieuse et la Mouette mélanocéphale. Elle souffre de la dominance de ces espèces qui occupent déjà leur nid lorsque la Sterne cherche à s'installer. Le nid est une dépression creusée dans le substrat. Il peut être nu, tapissé ou délimité par divers débris végétaux. La ponte de 1 à 3 œufs débute mi-mai. L'incubation dure 3 semaines et les jeunes s'envolent à l'âge de 3 à 4 semaines. L'espèce est migratrice et passe l'hiver en Afrique sub-saharienne. Elle revient à partir de la fin mars et quitte nos régions dès le mois d'août.</p>	 <p>Habitat de la Sterne Pierregarin Une péniche sur le port de l'Ilon © B.Lelaure</p>
Répartitions tendances et menaces	<p>Il s'agit d'une espèce à large répartition mondiale, se reproduisant essentiellement dans les domaines néarctique (Amérique du Nord) et paléarctique (de l'Europe jusqu'à la Sibérie). La population totale est estimée entre 1 100 000 et 4 500 000 individus (Wetlands International, 2002).</p> <p>En Europe, la population est considérée comme stable. Elle est comprise entre 270 000 et 570 000 couples (BirdLife International, 2004). Les effectifs les plus importants sont à l'est, avec des estimations de 50 000 -250 000 couples pour la Russie, de 50 000 - 70 000 pour la Finlande et de 40 000 - 55 000 pour l'Ukraine. En Europe de l'Ouest, les populations les plus importantes sont aux Pays-Bas (18 000 - 19 500 c.), au Royaume-Uni (12 000 c.) et en Allemagne (8 900 -9 600 c.). La stabilité de la population européenne est globale entre 1970 et 1990 mais des déclin nationaux ont été constatés dans les années 1990.</p> <p>En France, son statut est non défavorable et elle est classée en « préoccupation mineure » dans la Liste rouge des oiseaux de France (MNHN & Comité français UICN, 2008). La population est estimée à 5 000 - 5 900 couples dans les années 2000 (Dubois et al, 2008), divisés en trois populations distinctes : 2 000 couples pour la façade atlantique, 1 500 couples pour la zone méditerranéenne et 2 000 couples pour la population continentale répartie le long des fleuves et affluents. Les principales menaces se rapportent à la concurrence avec les autres Laridés (mouettes et goélands), à la disparition de sites de nidification et aux dérangements humains.</p> <p>En Île-de-France, la Sterne pierregarin est un nicheur assez rare apparu dans les années 1960. La population se répartit sur les vallées alluviales et se reproduit presque exclusivement sur les îlots des carrières de granulats. Les vallées de la Marne et de la Seine en amont de Paris accueillent l'essentiel des couples, le total régional étant estimé à 200-250 couples à la fin des années 1990. Les îlots très favorables peuvent héberger plus de 50 couples. Opportunistes, les colonies se déplacent au gré de l'évolution des milieux, ce qui rend parfois ardu le suivi annuel des populations. La tendance récente semble être à la diminution, avec notamment de plus faibles effectifs en Bassée en 2009 (Siblet, comm. or.). En Haute-Normandie, une cinquantaine de couples sont présents. Une colonie s'est notamment installée en boucle de Pose, près de Rouen.</p>												 <p>STERNE PIERREGARIN 1985-1989</p> <p>Répartition française de la Sterne pierregarin (Yeatman-Berthelot & Jarry, 1994)</p>	

Statut de l'espèce dans la ZPS des Boucles de Moisson, de Guernes et de la Forêt de Rosny	Carte N°29	
<p>La Sterne pierregarin se reproduit uniquement sur le plan d'eau de l'Ilon. Le premier cas de nidification a été noté en 2003. Depuis, entre 1 et 15 couples sont présents selon les années. Le site de nidification, relativement original pour cette espèce, est une péniche abandonnée. Lors de l'hiver 2008-2009, une autre péniche est venue s'arrimer à la première. Celle-ci étant fréquentée régulièrement, les sternes ont été perturbées lors de leur nidification. Il semble toutefois que 2-3 couples se soient reproduits en 2009 sur la péniche abandonnée et potentiellement également sur une bouée distante de quelques centaines de mètres. La plupart des plans d'eau et la Seine peuvent être fréquentés en recherche alimentaire. Toutefois, le plan d'eau de l'Ilon qui accueille la colonie rassemble la majorité des observations d'individus en action de pêche. La Seine, à laquelle est connecté le plan d'eau de l'Ilon, constitue un corridor de déplacement important entre différents sites de nourrissage (Lavacourt...). Nous n'avons pas d'information sur l'existence de dortoirs postnuptiaux où se regroupent les adultes et leurs jeunes en cours d'émancipation, éventuellement accompagnés de migrateurs. En Île-de-France, de tels dortoirs estivaux sont généralement constitués d'îlots tranquilles, peu végétalisés et éloignés des berges.</p>		<p><i>Population très faible et très localisée</i></p>
Menaces identifiées et état de conservation de l'espèce au sein du site Natura 2000		
<p>La menace principale concerne le dérangement des sites de reproduction, principalement cette année avec l'amarrage d'une autre péniche. La présence de la colonie à proximité du port de l'Ilon favorise l'accès de petits bateaux, de barques... à proximité immédiate de celle-ci. De plus, la pérennité du site de reproduction actuel (ancienne péniche) n'est pas assurée, puisqu'à terme celle-ci devrait être déplacée. En dehors de cette péniche, les sites de reproduction favorables sont quasiment absents. Il s'agit principalement d'îlots dénudés que l'on ne rencontre pas dans le périmètre de la ZPS. La population de Sterne pierregarin de la ZPS est donc très vulnérable. En l'absence d'une dynamique fluviale naturelle sur la Seine, qui modèle des îlots et entretient des zones peu végétalisées (par l'inondation hivernale et l'apport régulier de sédiments), la population locale dépend de sites artificiels. Cette espèce piscivore peut être concernée par la pollution des eaux de surface. Même si la volonté publique actuelle est d'aller vers un assainissement ambitieux, les pollutions accidentelles et la rémanence à long terme des toxiques restent cependant d'actualité.</p>		<p><i>Absence de site de nidification</i> <i>Dérangement</i> <i>Pollutions</i></p>
Mesures de conservation à mettre en œuvre au sein de la ZPS		
<p>Afin de conserver et de favoriser la population de Sterne pierregarin de la ZPS, l'objectif principal vise à conserver l'actuel site de nidification et à créer des sites favorables (îlots de carrières, radeaux...). Les exigences de l'espèce sont bien connues, ce qui permet de réaliser des opérations de génie écologique avec des résultats tangibles. Dans la mesure du possible la conservation de la péniche accueillant actuellement la colonie est à privilégier et devra être accompagné : du déplacement de la seconde péniche en relation avec la capitainerie du port de l'Ilon afin d'assurer la tranquillité du site actuel ; de la mise en défens du site de nidification (interdiction d'accéder à la péniche et de s'y amarrer, limitation des activités nautiques à proximité immédiate de la colonie), en prévoyant notamment une signalétique voire une surveillance adaptées. Pour ce qui est de la création de sites favorables, on peut prévoir les actions suivantes : la création d'îlots dans les carrières encore en exploitation. Les nouveaux sites devront être entretenus pour garantir leur attractivité d'une année sur l'autre, en évitant notamment la fermeture par la végétation ; la mise en place de radeaux artificiels pour cette espèce sur les plans d'eau les plus préservés (Flicourt) mais aussi sur d'autres grands plans d'eau favorables (Lavacourt, Ilon, Freneuse) en relation avec les gestionnaires de ces sites. La tranquillité de ces radeaux devra être assurée ; le réaménagement et l'entretien (maintien d'un couvert végétal limité) de secteurs à fort potentiel sur Flicourt principalement (création d'îlots par découpage de presqu'îles, arasement et entretien d'îlots).</p>		<p><i>Créer de sites de nidification</i> <i>Eviter les dérangements</i></p>
Suivi de l'espèce		
<p>Compte tenu des variations interannuelles d'effectifs, un suivi annuel devrait être réalisé afin de réagir rapidement face aux contraintes auxquelles l'espèce doit faire face lors du cantonnement des couples.</p>		